



 @EESC_ECO

Achever l'Union économique et monétaire européenne:

Les points de vue de la société civile organisée

*Résumé des avis du CESE sur ce thème
Troisième édition - 2019*

ECO

Section spécialisée
«Union économique et monétaire,
cohésion économique et sociale»



Comité économique
et social européen

Table des matières

| | |
|---|----------------|
| <i>Préface</i> | <i>Page 3</i> |
| <i>Les priorités économiques de la nouvelle législature européenne</i> | |
| Une nouvelle vision pour achever l'Union économique et monétaire | Page 4 |
| Vers une économie européenne plus résiliente et durable | Page 5 |
| <i>Le financement de la croissance</i> | |
| InvestEU | Page 6 |
| Plan d'investissement pour l'Europe: bilan et prochaines étapes | Page 7 |
| <i>Le pilier économique de l'UEM</i> | |
| Programme d'appui aux réformes | Page 8 |
| Mécanisme européen de stabilisation des investissements | Page 9 |
| Conseils nationaux de la compétitivité/productivité | Page 10 |
| Réexamen de la gouvernance économique | Page 11 |
| <i>Le pilier social de l'UEM</i> | |
| La méthode communautaire pour une UEM démocratique et sociale | Page 12 |
| Partage inégal des richesses en Europe | Page 13 |
| <i>Le pilier politique de l'UEM</i> | |
| Train de mesures «Union économique et monétaire» | Page 14 |
| Achever l'UEM – le pilier politique | Page 15 |
| <i>La dimension extérieure de l'UEM</i> | |
| Vers un renforcement du rôle international de l'euro | Page 16 |
| Représentation extérieure de la zone euro | Page 17 |
| Annexe | Page 18 |



Préface

Vingt ans se sont écoulés depuis la naissance de l'euro, notre monnaie unique – un événement qui ouvrait la dernière étape de la construction de l'Union économique et monétaire (UEM). Au cours de ses dix premières années d'existence, l'euro a rapidement montré son potentiel, apportant un grand nombre d'avantages à de nombreux Européens et suscitant l'espoir de progresser sur le plan économique dans un cadre européen commun.



Toutefois, la décennie suivante a été marquée par les turbulences et l'incertitude. Lorsque la crise économique et financière internationale a éclaté, elle a fait apparaître au grand jour des limites structurelles et des contradictions au sein de l'UEM, rendant l'euro beaucoup moins attractif et mettant en cause son existence même. La crise a démontré qu'il ne suffisait pas d'établir une série de règles «comptables», telles que le pacte de stabilité ou d'autres encore, car les problèmes sous-jacents n'étaient pas d'ordre technique, mais économique et politique. Ce que nous pensions être la dernière étape de l'UEM s'est révélé le point de départ d'un parcours très long et parfois semé d'embûches. Des avancées ont été réalisées ces dernières années, mais nombre des éléments nécessaires à une véritable UEM font toujours défaut, notamment une union bancaire complète soutenue par une union des marchés des capitaux approfondie, un cadre budgétaire européen plus simple et plus anticyclique, doté d'une capacité de stabilisation centrale pour la zone euro, une approche plus symétrique pour faire face aux déséquilibres macroéconomiques, des normes sociales minimales dans les différents États membres et un processus décisionnel plus inclusif et démocratique dans le domaine de la politique économique. Ces défauts dans l'architecture de l'UEM contribuent à **la persistance du climat d'incertitude** régnant au sein de l'UE, et obèrent la réalisation du potentiel de croissance de l'économie européenne.

La voie à suivre

Alors que l'euro entre dans sa troisième décennie d'existence, **il est manifestement nécessaire d'adopter une nouvelle stratégie économique européenne** qui représente un message positif pour le développement futur de l'économie européenne dans le monde. Cela contribuerait à accroître la résilience de l'UE aux chocs économiques et à amplifier le caractère durable, sur les plans économique, social et environnemental, de son modèle économique, et ainsi à restaurer la confiance, la stabilité et la prospérité partagée pour tous les Européens. En s'appuyant sur les progrès accomplis ces dernières années, cette stratégie pourrait jeter les bases d'une intégration économique, budgétaire, financière, sociale et politique plus poussée, qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Union économique et monétaire européenne. Dans les récents avis qu'il a rendus sur l'UEM, ainsi qu'au cours du processus général de réflexion engagé sur l'avenir de l'Europe, le CESE a dégagé un consensus sur des recommandations spécifiques relatives à toutes ces problématiques. Vous trouverez ici une synthèse de ces recommandations. La présente brochure reprend en effet l'ensemble des avis du CESE sur la question, sachant que ceux-ci constituent notre contribution directe au programme économique du nouveau Parlement européen et de la Commission qui vient d'entrer en fonction en 2019.

Nous invitons à présent les institutions européennes et les gouvernements nationaux à puiser dans nos recommandations pour **bâtir une Union économique et monétaire plus intégrée, plus démocratique et plus développée sur le plan social**. C'est le seul moyen de prévenir une nouvelle crise et de réduire l'incertitude à court terme, tout en garantissant la stabilité et la prospérité de l'ensemble de l'UE à moyen et à long terme. Une UEM mieux équilibrée et plus performante rassurera non seulement nos concitoyens, mais aussi les investisseurs et les acteurs institutionnels quant à la valeur réelle de l'euro et au caractère irréversible de notre avenir européen commun.

Stefano Palmieri

Président

Section «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale» (ECO)

Comité économique et social européen

2019

Une nouvelle vision pour achever l'Union économique et monétaire



Nous devons garder à l'esprit que la solidarité et la volonté de parvenir à des compromis constituent la base d'un avenir positif pour l'UEM. Il est urgent de renforcer ses piliers, politique, social, économique et financier, tout en assurant un bon équilibre entre ces quatre composantes. Cet effort est indispensable pour développer la résilience et faire en sorte que l'UEM réalise des progrès inclusifs, démocratiques et durables.

Judith Vorbach

Le CESE

- appelle les institutions européennes et les gouvernements nationaux à prendre des mesures nettement plus ambitieuses dans le cadre de la réforme de l'UEM, afin de réaliser une Union plus intégrée, plus démocratique et socialement plus avancée;
- estime que bien que d'importantes avancées aient été réalisées sur la voie de l'achèvement de l'UEM, il y a lieu de renforcer encore sensiblement chacun des piliers sur lesquels elle repose. À cet égard, il convient de veiller soigneusement à leur équilibre mutuel, sachant que, si l'on négligeait un ou plusieurs d'entre eux, des déséquilibres dangereux pourraient se produire;
- estime que la résilience face aux crises constitue une condition nécessaire mais non suffisante: il faut disposer, de surcroît, d'une vision positive, telle qu'elle est exprimée à l'article 3 du traité sur l'Union européenne;
- recommande de donner la priorité aux aspects suivants en ce qui concerne les piliers spécifiques de l'UEM:
 1. un pilier monétaire et financier stable, base pour le développement de l'ensemble de l'économie: consolider le rôle stabilisateur de la BCE et préserver son indépendance; prendre des mesures décisives pour achever l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux; renforcer le rôle international de l'euro sur la base d'une UEM stable, économiquement forte et socialement équilibrée;
 2. un pilier économique fort, base pour la prospérité et le progrès social: promouvoir la croissance, la productivité et la compétitivité; trouver un équilibre entre les mesures axées sur l'offre et celles orientées vers la demande, qu'il convient aujourd'hui, pour ce faire, de revaloriser; créer une capacité budgétaire pour la zone euro, qui serait financée par un instrument de dette commun; adopter des mesures visant à réduire la concurrence fiscale déloyale et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales;
 3. un pilier social mis en œuvre en tant que base du progrès social et sociétal: instaurer dans les États membres des normes sociales minimales; trouver un juste équilibre entre une base économique saine et une dimension sociale forte; élargir le débat relatif à un ministre des finances de l'Union européenne, afin qu'il ait son pendant en ce qui concerne les affaires sociales et les questions de l'emploi;
 4. un pilier politique en tant que base de la démocratie, de la solidarité et de l'unité: renforcer l'association du Parlement européen, des partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile aux décisions économiques et sociales clés; mettre en œuvre une action solidaire et unitaire comme base de la prospérité et de la paix au sein de l'UE, ainsi qu'au niveau mondial; adhésion rapide à la zone euro des États membres de l'UE qui n'en font pas encore partie.

Rapporteure: Judith Vorbach



Vers une économie européenne plus résiliente et durable

2019

- L'absence de convergence économique et sociale entre les États membres et les régions constitue une menace pour la viabilité politique du projet européen et de tous les avantages qu'il apporte aux citoyens de l'Union.
- Le développement d'une résilience économique et du marché du travail allant de pair avec la durabilité économique, sociale, environnementale et institutionnelle devrait être le principe directeur des politiques. Cela favorisera la convergence vers le haut et l'équité dans le cadre de la transition vers une économie neutre pour le climat, tout en gérant les défis posés par la numérisation et l'évolution démographique.
- Pour pouvoir mener des politiques économiques qui renforcent la résilience économique, sur le marché du travail et la résilience sociale, il convient de maintenir et d'intensifier les efforts destinés à consolider l'architecture institutionnelle de l'UEM.
- La mise en place d'une capacité budgétaire au niveau de la zone euro, la réforme des règles budgétaires actuelles en vue de préserver les investissements publics en période de ralentissement économique, la mise en place d'un actif sûr commun et l'achèvement de l'union bancaire et des marchés de capitaux devraient être poursuivis.
- Il conviendrait de promouvoir des mesures visant à éviter la concurrence fiscale déloyale entre les États membres.
- Il y a lieu d'adopter des mesures pour inverser la tendance actuelle à un accroissement des inégalités, tant en termes de chances que de résultats.
- Dans le cadre des efforts pour atteindre l'objectif d'une économie de l'Union neutre en carbone d'ici 2050, il y a lieu de développer et d'appliquer le concept de transition juste. Il s'agit notamment de veiller à ce que les retombées des politiques climatiques soient partagées de manière égale et à gérer les transitions sur le marché du travail de manière prospective avec la pleine participation des partenaires sociaux.
- Les États membres devraient s'employer à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux.
- Le renforcement de la compétitivité de l'économie européenne, c'est-à-dire sa capacité à accroître sa productivité et son niveau de vie d'une manière durable, devrait aller de pair avec ces initiatives.
- Compte tenu de l'interdépendance entre les différentes facettes d'une économie résiliente et durable, la participation des organisations représentatives des partenaires sociaux et de la société civile à l'élaboration des politiques et aux cycles de mise en œuvre devrait être formalisée et renforcée, chaque fois que nécessaire, aux niveaux national et européen.



Le développement d'une résilience économique et du marché du travail allant de pair avec la durabilité économique, sociale, environnementale et institutionnelle devrait être le principe qui guide les politiques. Cela favorisera la convergence vers le haut des différents pays et l'égalité entre les personnes dans le cadre de la transition vers une économie neutre pour le climat, tout en faisant face aux défis posés par la numérisation et l'évolution démographique. En outre, il convient de promouvoir et d'appliquer efficacement les mesures visant à lutter contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale, le blanchiment de capitaux et les paradis fiscaux, ainsi qu'à éviter toute concurrence fiscale déloyale entre les États membres.

Javier Doz Orrit

Rapporteur: Javier Doz Orrit



2018

InvestEU



Nous saluons le fait que le train de règlements relatifs au futur cadre financier pluriannuel contienne une proposition visant à renforcer l'activité d'investissement dans l'UE, notamment si celle-ci présente un intérêt public marqué. La création d'un instrument financier d'ensemble, assorti d'une gestion unifiée, d'une transparence accrue et d'un potentiel de synergies, offre de grandes possibilités d'atteindre et, éventuellement, de dépasser les niveaux d'investissement d'avant la crise. Le CESE souligne la nécessité de soumettre les projets à un test rigoureux sur le marché pour sélectionner les projets appropriés. C'est uniquement de cette façon que l'on peut s'attendre à ce que le programme InvestEU produise un impact positif sur le développement des marchés financiers dans les États membres.

Petr Zahradník

Le CESE

- se félicite que le paquet de règlements relatifs au futur cadre financier pluriannuel contienne la proposition de programme InvestEU visant à renforcer l'activité d'investissement dans l'UE, notamment les projets d'investissement à long terme d'un intérêt public marqué, en observant le critère de développement durable;
- apprécie l'effort déployé par la Commission européenne en vue de créer un instrument financier d'ensemble caractérisé par une gestion unifiée, une transparence accrue et la possibilité de synergies;
- souligne la nécessité de soumettre les projets à un test rigoureux sur le marché et de veiller ainsi au caractère adéquat des projets concrets qui se prêtent à un recours aux instruments financiers;
- apprécie qu'en sus du soutien aux infrastructures durables, aux PME et à l'innovation, le programme InvestEU s'axe aussi sur les investissements sociaux et les compétences;
- fait valoir qu'il convient de ne pas sous-estimer ni négliger les investissements sociaux, qui doivent occuper une place aussi importante que les investissements destinés en premier lieu au développement et à l'activité des entreprises;
- est favorable à la possibilité d'élaborer un manuel concret et convivial pour les utilisateurs afin d'établir une typologie appropriée des projets, de trouver des exemples de leurs synergies avec les autres chapitres du cadre financier pluriannuel et d'assurer une mise en œuvre adéquate dans les États membres;
- apprécie les retombées positives que l'on escompte du programme InvestEU sur le développement des marchés financiers dans les États membres;
- souligne la forte nécessité d'une structure appropriée pour les partenaires chargés de la mise en œuvre, particulièrement à l'échelon national.

Rapporteur: Petr Zahradník



Plan d'investissement pour l'Europe: premier bilan et prochaines étapes

2019

Le CESE

- accueille favorablement le plan d'investissement pour l'Europe pour sa contribution à la promotion de l'investissement dans l'UE et l'utilisation plus efficace des ressources financières limitées aux fins d'investissements stratégiques paneuropéens en tant que nouveau type de redistribution financière de l'UE;
- recommande que la fixation d'un objectif d'investissement dans l'UE soit considérée comme l'un des critères d'une politique d'investissement durable et à long terme;
- estime que des orientations supplémentaires seraient nécessaires pour atteindre un meilleur équilibre géographique et sectoriel dans la réalisation des objectifs stratégiques du plan d'investissement pour l'Europe ainsi que du programme InvestEU;
- estime qu'une simplification réglementaire est nécessaire lorsqu'il s'agit de combiner plusieurs programmes ou projets;
- demande que davantage d'efforts soient déployés pour inciter les États membres à soutenir des projets européens de grande envergure tels que SESAR, l'ERTMS ou le réseau intelligent de l'UE, étant donné qu'il s'agit de l'une des principales valeurs ajoutées du programme InvestEU;
- soutient vigoureusement les efforts déployés par la Commission pour recenser les principaux obstacles à des activités d'investissement plus intensives dans les domaines de l'environnement du marché unique, de l'intégration des infrastructures, de l'éducation et des compétences nécessaires, ainsi qu'en matière d'harmonisation des règles relatives aux aides d'État;
- invite les autorités de l'UE à renforcer la capacité financière d'InvestEU au sein du cadre financier pluriannuel 2021-2027;
- propose d'étendre le champ d'application du programme InvestEU afin de fournir aux entreprises européennes les garanties nécessaires leur permettant d'investir en dehors de l'UE et de promouvoir le commerce de l'UE;
- recommande vivement à la Commission de redoubler d'efforts pour sensibiliser les entreprises et les citoyens européens aux avantages découlant du plan d'investissement pour l'Europe, en particulier en ce qui concerne les PME, et ainsi de leur faire prendre conscience de la contribution de l'UE.

Rapporteur: Petr Zahradník

Corapporteur: Javier Doz Orrit



Les volumes d'investissement sont encore inférieurs à ceux d'avant la crise, et le plan d'investissement pour l'Europe est un excellent outil pour aider les entreprises européennes à utiliser plus efficacement les ressources financières. Nous devons toutefois redoubler d'efforts pour sensibiliser les entreprises et les citoyens européens aux avantages découlant de ce plan, afin qu'ils puissent en tirer le meilleur parti.

Petr Zahradník



La résolution du problème du déficit d'investissement de l'UE, qui constitue l'un des risques les plus graves pour l'avenir de l'économie européenne, nécessite un effort financier plus important de la part de l'UE, des États membres et du secteur privé. Les ressources d'InvestEU dans le CFP pour la période 2021-2027 doivent être augmentées au-delà de celles proposées par la Commission, en veillant à ce que les projets soient structurés de manière à éviter les doubles emplois et les chevauchements avec les autres programmes d'investissement et à canaliser les flux d'investissement vers des activités durables.

Javier Doz Orrit



2018

Programme d'appui aux réformes



Nous saluons et nous approuvons les motifs présidant à la création du programme d'appui aux réformes, qui doit inciter les États membres de l'UE à mettre en œuvre des réformes structurelles d'importance. Nous sommes partisans de l'établissement d'un lien solide entre le programme d'appui aux réformes et le Semestre européen, et sommes d'avis que ce lien peut être encore plus fort et plus direct que ne le prévoit la proposition de la Commission.

Le programme constitue un élément nouveau dans le cadre financier pluriannuel de l'UE. Nous appelons donc à des synergies avec la politique de cohésion, ainsi qu'avec des projets transfrontaliers.

Petr Zahradník

Le CESE

- approuve, et fait siens, les motifs présidant à la création du programme d'appui aux réformes;
- propose que lors de la réalisation des réformes structurelles – appuyées par ce programme –, l'on en suive également à l'échelon des États membres les retombées et les conséquences sociales;
- est d'avis que le lien entre le programme d'appui aux réformes et le Semestre européen pourrait être encore plus fort et plus direct que ne le prévoit la proposition;
- estime que pour réussir le lancement du programme d'appui aux réformes et obtenir les bénéfices escomptés, il serait judicieux de répondre encore mieux aux quelques questions qui restent ouvertes;
- se féliciterait de l'élaboration d'un manuel pratique qui permettrait aux bénéficiaires de s'orienter plus aisément parmi les possibilités de combinaisons réciproques avec d'autres chapitres du futur cadre financier pluriannuel;
- recommande de clarifier et définir plus avant les modalités d'évaluation de la réussite des réformes (et donc aussi des conditions pour le déboursement des moyens financiers dans le cadre du programme);
- est d'avis que la société civile organisée peut jouer un rôle actif dans l'obtention d'un accord sur le contenu des réformes entre la Commission européenne et les États membres;
- juge plus que souhaitable la création d'une plateforme de coopération entre les États membres sur les questions relatives à la forme et à la nature des réformes structurelles;
- recommande d'étendre le programme afin de couvrir également les projets structurels qui revêtent une importance paneuropéenne;
- n'est pas tout à fait certain que la méthode du versement a posteriori de l'appui fourni dans le cadre du programme constitue pour un État membre une motivation suffisante pour mettre en œuvre une réforme structurelle.

Rapporteur: Petr Zahradník



Mécanisme européen de stabilisation des investissements

2018

Le CESE

- note que le mécanisme européen de stabilisation des investissements (MESI) proposé vise à améliorer le caractère stabilisateur des politiques budgétaires nationales face aux chocs asymétriques;
- estime qu'il s'agit là d'une avancée vers une plus grande intégration de la zone euro, voire d'une tentative d'encourager les États membres n'appartenant pas à la zone euro à adopter la monnaie unique;
- s'interroge sur la taille du fonds au cas où des chocs asymétriques affecteraient deux ou plusieurs États membres;
- relève que retenir le chômage comme seul critère pour activer le mécanisme pourrait donner lieu à certaines insuffisances en ce qui concerne la rapidité de la fonction de stabilisation;
- suggère par conséquent de recourir à d'autres indicateurs complémentaires qui précèdent généralement le chômage lorsqu'il s'agit de prédire l'imminence d'un choc de grande ampleur, de manière à déclencher un premier niveau de soutien avant que le «grand» choc ne se répercute dans toute son ampleur sur l'indicateur du chômage;
- plaide pour qu'un équilibre soit trouvé entre le pouvoir de contrôle de la Commission, d'une part, et la marge d'appréciation de l'État membre concerné s'agissant de déterminer le type d'investissement requis, d'autre part;
- est d'avis qu'un régime d'assurance à l'échelle de l'Union bien conçu, qui agirait comme un stabilisateur automatique dans un contexte marqué par les chocs macroéconomiques, serait beaucoup plus efficace que le MESI tel qu'il est proposé;
- invite instamment la Commission à se pencher sur la façon dont un tel mécanisme d'assurance pourrait fonctionner dans toute l'UE;
- plaide en faveur d'une approche coordonnée afin de déployer tous les instruments financiers concernés, y compris le MESI, au cas où une autre crise économique et financière frapperait l'UE.

Rapporteur: Philip von Brockdorff

Corapporteur: Michael Smyth



Le mécanisme européen de stabilisation des investissements proposé constitue une avancée, mais, compte tenu du niveau de son budget, et aussi du fait que le chômage est le seul critère permettant de déclencher un soutien, celui-ci ne va pas assez loin pour réagir efficacement aux effets des chocs asymétriques. D'autres critères complémentaires, tels que l'évolution des exportations de biens et de services ou du niveau des stocks, pourraient nous permettre de déclencher le mécanisme de soutien suffisamment en amont, avant que ne surviennent des chocs majeurs.

Philip von Brockdorff



Il importe de poursuivre le développement de cet instrument et de définir la manière dont pourrait fonctionner un mécanisme d'assurance à l'échelle de l'Union qui agirait comme stabilisateur automatique dans un contexte marqué par les chocs macroéconomiques. Un tel instrument serait plus efficace que le mécanisme européen de stabilisation des investissements proposé, qui ne saurait être qu'une solution provisoire.

Michael Smyth



2016

Conseils nationaux de la compétitivité/productivité



La stratégie visant à renforcer la compétitivité au sein de l'UEM, centrée exclusivement sur la réduction des coûts et la croissance des exportations, a contribué à intensifier les effets de la crise et tend à favoriser un nivellement par le bas. Ce dont nous avons besoin, au contraire, c'est une stratégie visant à sortir de cette difficulté par le haut, fondée sur l'innovation et la qualité, qui stimulera la demande intérieure de manière à aboutir à une large hausse du niveau de vie des citoyens.

Thomas Delapina



La productivité est un élément clé dans la position concurrentielle d'un pays et la création des conseils nationaux de la productivité permettra d'attirer l'attention des états membres et de les amener à s'approprier ce fait en vue d'augmenter les niveaux de productivité et, partant, le potentiel de croissance et le niveau de vie. L'analyse politique réalisée par les conseils permettra d'annuler les divergences économiques et de contribuer au bon fonctionnement du marché unique.

David Croughan

- La compétitivité n'est pas une fin en soi. Elle ne constitue un objectif pertinent que si elle accroît de manière concrète la prospérité des citoyens.
- Le Comité recommande donc d'utiliser à l'avenir une définition actualisée de la compétitivité («compétitivité 2.0»), qui couvre également «la capacité pour un pays (région, lieu) d'atteindre, au bénéfice de ses citoyens, les objectifs "au-delà du PIB"».
- Le CESE recommande d'élargir le débat, qui ne devrait plus porter sur les «conseils de la compétitivité», mais sur les «conseils de la compétitivité, de la cohésion sociale et de la durabilité».
- Le CESE souscrit à la démarche de la Commission, qui permet aux États membres d'établir leurs conseils nationaux soit en créant de nouvelles institutions, soit en adaptant le mandat d'organismes existants, pour autant qu'ils soient indépendants et qu'ils n'aient pour objectif d'interférer avec le processus de fixation des salaires.
- Comme il convient d'éviter tout chevauchement avec des organes et des travaux existants, le CESE demande à la Commission d'effectuer un état des lieux complet à ce sujet.
- Le CESE invite la Commission à présenter des propositions concrètes sur la manière de maintenir les exigences nécessaires suivantes si ces conseils sont mis en place:
 - la responsabilité, la légitimité et la transparence;
 - la représentation d'une expertise mesurée et impartiale;
 - le caractère non contraignant des propositions présentées;
 - la prise en compte de la double nature des salaires, qui sont à la fois un facteur de coût et le principal élément déterminant de la demande intérieure.
- Avant que la Commission ne publie son dernier train de mesures, le CESE avait déjà présenté des propositions concrètes sur l'approfondissement de l'UEM, propositions qu'il convient de mettre en œuvre. Le Comité partage également le point de vue de la Commission selon lequel une coordination accrue des politiques économiques nationales est indispensable si l'on veut supprimer les déséquilibres existants et réduire la probabilité d'apparition de nouveaux déséquilibres à l'avenir.
- Ce ne sont pas des stratégies nationales concurrentielles qui sont nécessaires, mais un cadre stratégique européen commun. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer le dialogue macroéconomique et de mettre un tel dialogue en place pour la zone euro.
- À l'échelon national, le rôle des partenaires sociaux doit être consolidé et les structures d'un dialogue macroéconomique doivent être établies, voire renforcées.

Rapporteur: Thomas Delapina

Corapporteur: David Croughan



Réexamen de la gouvernance économique

2015

- Les règles de gouvernance économique de l'Union européenne, conçues en période de crise, ont joué un rôle important dans le cadre de l'assainissement budgétaire, de la coordination des politiques économiques et de la poursuite de l'intégration budgétaire. Toutefois, le CESE est préoccupé par le fait que le coût est élevé en matière de croissance et d'emploi, ce qui est lié dans une large mesure à la nature incomplète de la gouvernance économique au sein d'une union économique et monétaire.
- Les mesures d'assouplissement quantitatif désormais engagées par la BCE doivent aller de pair avec des initiatives politiques plus importantes de la part des États membres, allant au-delà du plan d'investissement pour l'Europe.
- Il faut mettre en place de toute urgence des mécanismes et des instruments concrets pour coordonner une politique économique bien conçue, menant à la convergence et à la solidarité. Ce processus ne devrait pas entraîner, dans un premier temps, de modification du traité mais le CESE est d'avis qu'à long terme, une telle modification sera nécessaire.
- Dans le cadre de la révision du cadre financier pluriannuel en 2016, il est nécessaire de soutenir des réformes structurelles urgentes présentant un intérêt commun pour l'UE, y compris un rééquilibrage macroéconomique, moyennant une certaine forme de capacité budgétaire, comme l'instrument de convergence et de compétitivité.
- Le CESE est préoccupé par le fait que l'équilibre structurel, une variable non observable reposant sur des calculs théoriques et contestés, et sujette à d'importantes révisions, joue un rôle aussi essentiel dans la procédure concernant les déficits excessifs.
- Afin de remédier au ratio dette/PIB élevé, il y a lieu d'accorder la prédilection à des mesures visant à augmenter la croissance du PIB plutôt qu'à des mesures financières ayant pour but de réduire le déficit annuel. La Commission devrait non seulement contrôler la mise en œuvre des recommandations par pays, mais aussi procéder à une analyse ex post de ses recommandations en vue de parvenir à une augmentation de la production, de la croissance et des emplois de qualité.
- Le Comité se félicite de l'attention portée au recours à la flexibilité dans les règles du pacte de stabilité et de croissance, mais il estime qu'il s'agit d'une mesure limitée et incomplète.
- Le manque de mise en œuvre des recommandations par pays pourrait être contrecarré par une véritable participation de la société civile et des partenaires sociaux à l'élaboration de ces recommandations.
- Le processus du semestre européen devrait prévoir un rôle accru pour le Parlement européen et bénéficier d'une plus large publicité par les États membres et la Commission afin de garantir une meilleure compréhension par les citoyens.

Rapporteur: David Croughan

Corapporteur: Carmelo Cedrone



La sortie de crise de l'Union a été entravée par la prorogation des règles de gouvernance budgétaire, celles-ci étant liées à l'investissement. Le mécanisme des recommandations par pays est en contradiction avec la nécessité d'adopter une orientation budgétaire plus expansionniste dans la zone euro. Une capacité budgétaire accrue (à hauteur de 2 à 3 % du PIB) est nécessaire.

David Croughan



Nous devons doter l'UEM d'un véritable pilier économique et monétaire afin de dépasser la simple coordination.

Carmelo Cedrone

2015

La méthode communautaire pour une UEM démocratique et sociale



Sans une meilleure gouvernance démocratique et sociale, l'UEM ne sera pas durable. Bien au contraire, les inégalités croissantes mettent en danger la prospérité et l'intégration de l'Europe. Pour éliminer les divergences, par exemple au niveau des salaires, l'UEM requiert également une participation accrue des partenaires sociaux, en particulier par le biais d'un dialogue macroéconomique renforcé de la zone euro.

Gabriele Bischoff

Le CESE

- est convaincu qu'une véritable stabilisation de l'Union économique et monétaire (UEM) n'est possible qu'à la condition de remédier aux carences inhérentes à l'architecture de l'UEM et donc, d'entreprendre à cette fin de profondes réformes. Cela suppose un changement des traités dans le cadre d'une convention;
- appelle à prendre des mesures pour conférer à l'UEM un caractère plus démocratique et plus social dans le cadre des traités actuels et de veiller à ce que les États membres respectent les règles qu'ils ont eux-mêmes fixées;
- affirme que plus on prolonge l'actuelle politique d'austérité sans mettre en place aucun programme d'investissement efficace susceptible de générer des recettes grâce à la croissance, la cohésion sociale et la solidarité, plus il apparaît clairement que le creusement des inégalités sociales menace l'intégration économique et la prospérité de l'Europe;
- estime qu'il convient de renforcer la cohésion sociale, politique et économique de manière à éviter un effondrement de la zone euro. Il convient d'adopter des réformes structurelles équilibrées sur la base des exigences d'une union monétaire et en accord avec les impératifs nationaux, afin de garantir la nécessaire convergence;
- est favorable à une plus grande «parlementarisation» de la zone euro, par la création d'une vaste commission du Parlement européen réunissant tous les députés des pays de la zone euro et des pays qui souhaitent la rejoindre (26 États membres), associée à une consultation renforcée des parlementaires nationaux de la zone euro concernant les questions liées à l'UEM (COSAC+);
- fait observer que certains des objectifs de politique économique de la gouvernance économique menée ces dernières années devraient être mieux conciliés avec les objectifs de politique sociale de l'UE énoncés à l'article 4, paragraphe 2, du TFUE et qu'il convient d'exclure les éventuels conflits entre objectifs économiques et sociaux;
- demande d'évaluer l'impact social de toutes les mesures du Semestre européen au titre de la clause sociale horizontale;
- déclare que pour garantir une UEM démocratique et sociale, il est capital de surmonter les divergences en matière de fonctionnement des marchés du travail, des systèmes de fixation des salaires et des régimes sociaux;
- est d'avis qu'un dialogue macroéconomique au sein de la zone euro (MED-EURO) peut contribuer de façon décisive à une consolidation de l'UEM sur le plan démocratique et social.

Rapporteure: Gabriele Bischoff



Partage inégal des richesses en Europe

2017

Le CESE

- estime que les inégalités de revenus et de richesses au sein de l'Union européenne constituent des défis économiques et sociaux, auxquels il convient de remédier à la fois au moyen de mesures adéquates à l'échelon national et avec le soutien d'actions menées au niveau de l'UE;
- estime qu'un système efficace de transferts sociaux et d'aide sociale est indispensable. La redistribution par la fiscalité devrait remédier aux insuffisances inhérentes au système d'économie de marché. Il y a lieu d'accroître les richesses relevant du bien public car elles sont un levier pour lutter contre les inégalités. L'assiette des recettes fiscales devrait être modifiée pour passer d'une imposition du travail à une taxation de la richesse;
- a la conviction qu'une croissance économique soutenue est l'élément déterminant pour réduire la pauvreté et les inégalités de richesse. Elle doit être encouragée par une meilleure utilisation des Fonds structurels et de cohésion, la promotion de l'esprit d'entreprise, la concurrence, des programmes de soutien des PME et la mise en œuvre de politiques de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et des personnes défavorisées;
- recommande de développer les politiques à un niveau supranational européen de manière à favoriser une croissance plus inclusive reposant sur une approche intégrée. Il conviendrait que le socle européen des droits sociaux soit associé beaucoup plus étroitement au semestre européen et avec la stratégie Europe 2020;
- souligne qu'il est nécessaire de prendre, en faveur du marché du travail, des mesures ciblées mettant l'accent sur la promotion de l'emploi et la protection de la main-d'œuvre. Il est très important de disposer de normes sociales minimales qui garantissent une rémunération et des conditions de travail décentes. Il convient de mettre l'accent sur la nécessité de faciliter les phases de transition au cours de la vie professionnelle et de garantir des droits communs du travail et en matière sociale;
- recommande la mise en place d'un mécanisme transparent pour effectuer un suivi systématique des données concernant l'ensemble des revenus et des richesses, et consolider ces données. L'établissement d'un registre des actionnaires des entreprises au niveau européen aurait un rôle essentiel dans ce domaine.

Rapporteur: Plamen Dimitrov



Tant pour l'économie que pour la société, l'aggravation des inégalités est un facteur de déstabilisation. Ce phénomène est la cause d'une fracture entre différents groupes sociaux, et il a contribué à la montée en puissance de mouvements et partis extrémistes. La lutte contre les inégalités doit être mieux intégrée au processus décisionnel grâce à un ensemble d'indicateurs spécifiques dans le cadre du Semestre européen. L'Europe et ses États membres doivent également renforcer la coopération en faisant converger les impôts et en alignant au fil du temps leurs politiques fiscales. Cette démarche devrait s'accompagner de la création d'un registre financier pour les grandes fortunes, ainsi que de l'évaluation comparative et de la sauvegarde des droits de négociation collective entre les États membres

Plamen Dimitrov



2018

Train de mesures «Union économique et monétaire»



Les prochaines étapes de l'approfondissement de l'UEM doivent se fonder sur une position commune ferme partagée par tous les États membres. L'UEM doit répondre aux besoins des citoyens et apporter une réelle valeur ajoutée. Pour mettre en œuvre le concept d'«économie sociale de marché» énoncé par le traité, les droits sociaux ne doivent plus être considérés comme étant moins importants que les libertés économiques.

Mihai Ivaşcu



L'UEM requiert un engagement politique fort, une gouvernance efficace et une meilleure utilisation des financements disponibles, pour entreprendre véritablement, tout à la fois, de réduire les risques, et de les répartir entre les États membres. Il convient d'élaborer de nouveaux instruments financiers pour prévenir les crises et contrer les mesures procycliques.

Stefano Palmieri

Le CESE

- se félicite de la feuille de route proposée pour l'achèvement de l'UEM, mais ne la soutient ni intégralement ni avec enthousiasme, car elle ne prend pas en considération un certain nombre de points, d'ordre social, politique et économique, qu'il avait soulevés dans ses avis précédents;
- souligne qu'au niveau de l'UE, les principes de responsabilité et de solidarité devraient aller de pair;
- est déçu que lui-même et le Comité des régions ne soient pas mentionnés dans la communication, et que le rôle du Parlement européen y soit assez limité;
- insiste sur la nécessité d'élaborer de nouveaux instruments financiers pour prévenir les crises et contrer les mesures procycliques;
- souligne que le parachèvement de l'union bancaire et de celle des marchés des capitaux, ainsi que la gestion du problème des prêts non productifs, devraient continuer à figurer au premier rang des priorités;
- soutient pleinement la mission qu'il est proposé d'assigner au nouveau Fonds monétaire européen (FME), à savoir fournir un filet de sécurité commun pour le Fonds de résolution unique, mais souligne qu'il y a lieu de veiller à ce que ce dispositif ne fonctionne pas comme un parachute doré, qui encourage les banques à prendre des risques inutiles;
- estime que dans le champ de l'Union européenne, le FME devrait jouer un rôle plus actif, analogue à celui que le Fonds monétaire international assume au niveau international, en soutenant le développement économique et en absorbant les chocs, plutôt que d'être simplement cantonné à la prévention des crises bancaires;
- estime que le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance devrait être intégré dans le droit de l'UE, parallèlement à la transformation du mécanisme européen de stabilité (MES) en FME et sans donner aux États membres des possibilités d'y «picorer» les seules dispositions qui les agréent;
- considère que l'interprétation souple qui est donnée au pacte de stabilité et de croissance (PSC) est une démarche insuffisante et recommande d'ouvrir des discussions au niveau de l'UE sur la question d'exclure de son périmètre d'application les investissements publics stratégiques à valeur ajoutée;
- soutient pleinement la proposition d'instaurer un mécanisme spécifique de soutien à la convergence pour les États membres qui sont en voie d'adhésion à la zone euro;
- estime que la stabilisation macroéconomique joue un rôle particulièrement important pour atténuer la divergence actuelle des économies de l'UE, étant donné que les contraintes de l'UEM font que les États membres ont de moins en moins la capacité d'agir isolément;
- est favorable à la création d'un poste de ministre de l'économie et des finances pour l'UEM, en tant qu'il poserait un premier jalon pour renforcer la cohérence entre des politiques qui, actuellement, sont morcelées, mais réclame une réflexion plus approfondie concernant la responsabilité démocratique du poste ainsi envisagé et la manière dont elle pourrait être améliorée.

Rapporteur: Mihai Ivaşcu

Corapporteur: Stefano Palmieri



2015

Achever l'UEM – le pilier politique

- Le CESE est d'avis qu'il est nécessaire de pratiquer une gouvernance économique démocratique et plus efficace, notamment au sein de la zone euro, afin de répondre aux déséquilibres persistants et d'instaurer un climat de confiance dans l'Europe entière.
- Le CESE sait pertinemment que des mesures décisives ne peuvent être prises du jour au lendemain, mais il estime que l'Europe ne peut se permettre de tergiverser indéfiniment. Il est possible, à cette fin, de mettre en œuvre des mesures concrètes dans le cadre du traité et des règles actuellement en vigueur. À moyen et long termes, il serait souhaitable qu'une révision du traité mette les dispositions institutionnelles en cohérence avec les exigences et impératifs d'une véritable Union économique et politique.
- Il est désormais clair que le système actuel des règles qui sont à la base de l'UE et, particulièrement de la zone euro, a généré de la confusion sur les plans juridique, institutionnel et démocratique. Dès lors, une nouvelle approche doit être développée. Le CESE est d'avis que l'approfondissement du processus d'intégration de la zone euro est indispensable.
- Dans cet esprit, le CESE présente une feuille de route avec les étapes suivantes:
 - 1^{re} étape:**
 - Président stable de l'Eurogroupe;
 - Rendre la conférence interparlementaire opérationnelle;
 - Zone euro (grande commission du PE).
 - 2^e étape:**
 - Conseil «Affaires législatives» de l'UEM;
 - Vote des députés de la zone euro sur les questions ressortissant à l'UEM;
 - Un exécutif pour l'UEM;
 - Renforcement des pouvoirs et des compétences de la conférence interparlementaire.
 - 3^e étape:**
 - Renforcement des pouvoirs du PE dans le cadre de l'UEM et création de véritables partis politiques européens;
 - Chambre des États;
 - Séparation des pouvoirs législatifs et exécutifs;
 - Suppression du vote à l'unanimité.
- Il conviendrait de lancer les initiatives suivantes pour élaborer et mettre en œuvre les étapes précédemment citées:
 - États généraux de la société civile;
 - Assises interparlementaires;
 - Propositions du PE pour agir à traité constant et en vue d'une révision du traité de Lisbonne;
 - Convention constitutionnelle;
 - Évaluation de la possibilité d'organiser des référendums paneuropéens.

Rapporteurs: Carmelo Cedrone et Joost van Iersel



L'Union n'est aujourd'hui pas en mesure de résoudre les problèmes de l'économie et des travailleurs. Nous devons créer un «noyau dur» de pays disposés à passer d'une approche économique à une approche politique.

Carmelo Cedrone



Il faut achever l'architecture de l'UEM sans délai. De l'avis des entrepreneurs européens et d'une large majorité d'économistes de premier plan, cela contribuerait à mettre en place les conditions nécessaires à la poursuite d'un triple objectif: discipline budgétaire, réformes structurelles et initiatives favorisant la croissance.

Joost van Iersel



2019

Vers un renforcement du rôle international de l'euro



Si les actions pour renforcer le rôle international de l'euro revêtent une importance stratégique et sont, d'un point de vue commercial, essentiels pour l'avenir de l'Union, il est tout aussi important d'accélérer la convergence économique et sociale, ainsi que de parachever l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux.

Philip von Brockdorff



Le renforcement du rôle international de l'euro nécessite l'adoption de politiques garantissant la cohésion sociale et une convergence économique vers le haut, l'accès à un secteur financier européen intégré et performant, ainsi que la promotion de la compétitivité et de l'innovation des entreprises.

Dimitris Dimitriadis

Le CESE

- constate que le rôle international de l'euro n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise financière;
- considère que la cohésion sociale, la convergence économique vers le haut et la promotion de la compétitivité et de l'innovation devraient constituer les fondements sur la base desquels l'économie de la zone euro devrait opérer sa relance et favoriser un renforcement du rôle international de l'euro;
- estime que cela présuppose notamment l'achèvement de l'Union économique et monétaire et de l'union bancaire;
- rappelle à cet égard l'importance de soutenir les PME et d'accroître encore la productivité, en tant que moyens de renforcer la compétitivité de la zone euro sur les marchés internationaux;
- estime qu'il convient de remédier à la fragmentation du marché des obligations souveraines de la zone euro en étudiant les possibilités de créer des actifs en euros plus liquides et plus sûrs;
- considère que la BCE pourrait faciliter le renforcement du rôle international de l'euro en remplissant son mandat de maintien de la stabilité des prix et en soutenant l'approfondissement de l'Union économique et monétaire et de l'union des marchés des capitaux;
- estime que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour approfondir le secteur financier européen, y compris une consolidation des infrastructures du marché financier européen et des critères de référence solides en matière de taux d'intérêt;
- tient également pour crucial de promouvoir une utilisation plus large de l'euro dans les secteurs stratégiques pour contribuer au renforcement du rôle international de l'euro;
- invite instamment les États membres à adopter une approche plus unifiée en matière de diplomatie internationale et une position plus volontariste en vue de promouvoir les intérêts de l'UE, qui pourraient se traduire par une amélioration des possibilités commerciales.

Rapporteur: *Philip von Brockdorff*

Corapporteur: *Dimitris Dimitriadis*



Représentation extérieure de la zone euro

2016

- La zone euro doit renforcer sa représentation extérieure. Cela permettra d'augmenter son poids relatif dans les institutions financières internationales et lui donnera une place plus importante sur les marchés financiers internationaux.
- Le CESE approuve la logique qui sous-tend les deux documents présentés par la Commission et convient également qu'il y a lieu d'accorder la priorité au renforcement de la représentation extérieure de la zone euro au sein du Fonds monétaire international (FMI).
- Dans le même temps, le CESE propose néanmoins que la Commission européenne élabore aussi des scénarios visant à renforcer et à rendre plus efficaces les liens avec d'autres organismes internationaux pertinents, en tenant compte en particulier de leurs domaines de compétence.
- Le CESE approuve largement l'objectif ultime d'un siège unique au FMI à l'horizon 2025. Dans ce contexte, il préconise dans le même temps de délimiter clairement et explicitement les rôles de la représentation extérieure de la zone euro et de les relier de manière coordonnée avec ceux de l'Union européenne dans son ensemble, dans l'idée de préserver l'intégrité du marché unique.
- Le CESE approuve les principaux éléments du scénario en trois étapes visant à obtenir un siège unique au FMI. Il est toutefois nécessaire de faire en sorte d'exercer une pression politique appropriée afin que soient accomplies en temps voulu les obligations et les engagements qui en découlent pour les États membres.
- Le CESE escompte que la procédure proposée se traduira par une coordination plus efficace et plus intense entre les États membres dans le domaine de la politique économique et de ses aspects extérieurs, et s'attend à ce qu'il y ait une concertation à cet égard entre les institutions et organes de l'UE concernés, garantissant également la plus grande transparence.
- Le CESE recommande d'inclure une analyse économique et un bref exposé des avantages et des retombées attendus à la suite de sa mise en œuvre

Rapporteur: Petr Zahradník



La zone euro doit parler d'une seule voix au sein des institutions financières et marchés internationaux. Cela devrait se faire dans le plein respect du cadre général de l'UE, afin de préserver l'intégrité du marché unique, tout en contribuant également à l'objectif ultime qu'est la réalisation d'une UEM véritable et approfondie.

Petr Zahradník



Annexe



Page 4

Avis du CESE sur le thème «*Une nouvelle vision pour achever l'Union économique et monétaire*»

Avis d'initiative

JO C 353 du 18.10.2019, p. 32

Rapporteur: Judith Vorbach

Adopté lors de la session plénière des 17 et 18 juillet 2019



Page 5

Avis du CESE sur le thème «*Vers une économie européenne plus résiliente et durable*»

Avis d'initiative

JO C 353 du 18.10.2019, p. 23

Rapporteur: Javier Doz Orrit

Adopté lors de la session plénière des 17 et 18 juillet 2019



Page 6

Avis du CESE sur la «*Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme InvestEU*»

COM(2018) 439 final – 2018/0229 (COD)

JO C 62 du 15.02.2019, p. 131

Rapporteur: Petr Zahradnik

Adopté lors de la session plénière des 17 et 18 octobre 2018



Page 7

Avis du CESE sur la «*Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement - Plan d'investissement pour l'Europe: premier bilan et prochaines étapes*»

COM(2018) 771 final

JO C 282 du 20.08.2019, p. 20

Rapporteur: Petr Zahradnik

Corapporteur: Javier Doz Orrit

Adopté lors de la session plénière des 19 et 20 juin 2019



Page 8

Avis du CESE sur la «*Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme d'appui aux réformes*»

COM(2018) 391 final – 2018/0213 (COD)

JO C 62 du 15.02.2019, p. 121

Rapporteur: Petr Zahradnik

Adopté lors de la session plénière des 17 et 18 octobre 2019

Page 9

Avis du CESE sur la «*Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la création d'un mécanisme européen de stabilisation des investissements (MESI)*»

COM(2018) 387 final – 2018/0212 (COD)

JO C 62 du 15.02.2019, p. 126

Rapporteur: Philip von Brockdorff

Corapporteur: Michael Smyth

Adopté lors de la session plénière des 17 et 18 octobre 2019



Page 10

Avis du CESE sur la «*Recommandation de recommandation du Conseil sur la création de conseils nationaux de la compétitivité dans la zone euro*»

COM(2015) 601 final

JO C 177 du 18.05.2016, p. 35

Rapporteur: Thomas Delapina

Corapporteur: David Croughan

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016



Page 11

Avis du CESE sur la «*Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Réexamen de la gouvernance économique - Rapport sur l'application des règlements (UE) n° 1173/2011, (UE) n° 1174/2011, (UE) n° 1175/2011, (UE) n° 1176/2011, (UE) n° 1177/2011, (UE) n° 472/2013 et (UE) n° 473/2013*»

COM(2014) 905 final

JO C 268 du 14.8.2015, p. 33

Rapporteur: David Croughan

Corapporteur: Carmelo Cedrone

Adopté lors de la session plénière des 18 et 19 mars 2015



Page 12

Avis du CESE sur le thème «*Le recours à la méthode communautaire pour rendre l'UEM démocratique et sociale*»

Avis d'initiative

JO C 13 du 15.01.2016, p. 33

Rapporteur: Gabriele Bischoff

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 septembre 2015





Page 13

Avis du CESE sur le thème «Partage inégal des richesses en Europe: disparité entre revenus et emploi dans les États membres»

Avis d'initiative

JO C 129 du 11.04.2018, p. 1

Rapporteur: Plamen Dimitrov

Adopté lors de la session plénière des 6 et 7 décembre 2017



Page 14

Avis du CESE sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne: De nouvelles étapes en vue de l'achèvement de l'Union économique et monétaire européenne: feuille de route»

COM(2017) 821 final

sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne: De nouveaux instruments budgétaires pour une zone euro stable dans le cadre de l'Union»

COM(2017) 822 final

sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne: Un ministre européen de l'économie et des finances»

COM(2017) 823 final

sur la «Proposition de directive du Conseil établissant des dispositions en vue du renforcement de la responsabilité budgétaire et de l'orientation budgétaire à moyen terme dans les États membres»

COM(2017) 824 final – 2017/0335 (CNS)

et sur la «Proposition de règlement du Conseil concernant la création du Fonds monétaire européen»

COM(2017) 827 final – 2017/0333 (APP)

JO C 262 du 25.07.2018, p. 28

Rapporteur: Mihai Ivascu

Corapporteur: Stefano Palmieri

Adopté lors de la session plénière des 18 et 19 avril 2018



Page 15

Avis du CESE sur le thème «Achever l'UEM: le pilier politique»

Avis d'initiative

JO C 332 du 8.10.2015, p. 8

Rapporteurs: Carmelo Cedrone et Joost van Iersel

Adopté lors de la session plénière des 27 et 28 mai 2015

Page 16

Avis du CESE sur la «*Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen (sommet de la zone euro), au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Vers un renforcement du rôle international de l'euro*»

COM(2018) 796 final

JO C 282 du 20.08.2019, p. 27

Rapporteur: Philip von Brockdorff

Corapporteur: Dimitris Dimitriadis

Adopté lors de la session plénière des 19 et 20 juin 2019



Page 17

Avis du CESE sur la «*Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne - Feuille de route en vue d'une représentation extérieure plus cohérente de la zone euro dans les instances internationales*»

COM(2015) 602 final

et sur la «*Proposition de décision du Conseil arrêtant des mesures en vue d'établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international*»

COM(2015) 603 final – 2015/0250 (NLE)

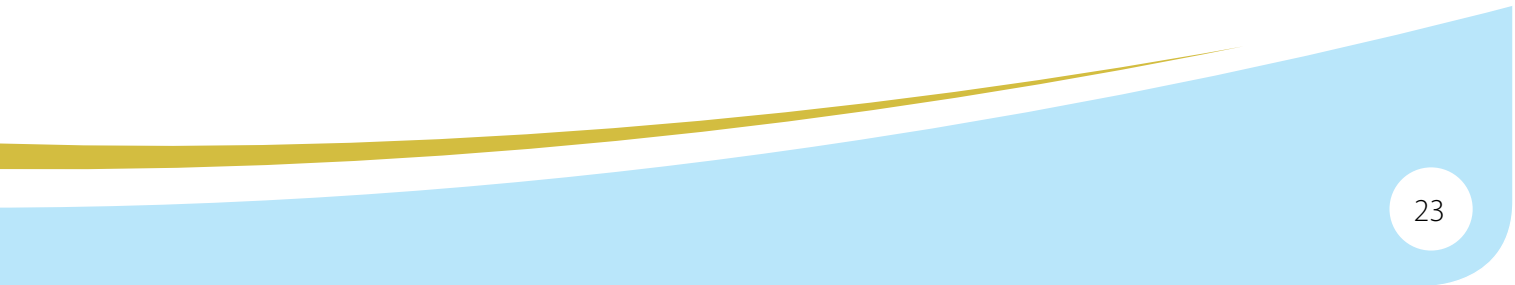
JO C 177 du 18.05.2016, p.16

Rapporteur: Petr Zahradník

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016



Notes





Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2019-93-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.

Photo de couverture: © Shutterstock, Bartkowski

p. 2: © Shutterstock, Matej Kotula



Print
QE-02-19-927-FR-C
ISBN 978-92-830-4622-6
doi:10.2864/508325

Web
QE-02-19-927-FR-N
ISBN 978-92-830-4621-9
doi:10.2864/936255

FR